



REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU
CALVADOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

De la Communauté de Communes D'Isigny-Omaha Intercom

Séance du 03 juillet 2023

DEL.2023-07-756

L'an deux mille vingt-trois, le 03 juillet à 20h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes du Molay-Littry, sous la Présidence de Monsieur Patrick THOMINES.

OBJET :

**AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE**

**Approbation de la
modification n° 2 du
PLUi**

Présents : DESHAYES Patrick (Asnières en Bessin), LENEVEU Nathalie (Balleroy-sur-Drôme); MONTELEON Laurent (Balleroy-sur-Drôme); PESQUEREL Yohann (Balleroy-sur-Drôme); LAUNAY Philippe (Blay), PAIN Daniel (Bricqueville); LEGER Michel (Cahagnolles); HEBERT Noémie (Cardonville); SURET Nelly (Cartigny l'Épinay); THOMINES Patrick (Colleville-sur-Mer); VIEL Catherine (Colombières); POISSON Cédric (Cormolain); VIBET LE DEVIN Pascale (Cricqueville en Bessin); LEROY Fabienne (Crouay); VOISIN Marine (Deux Jumeaux); DAUBLIN Stéphanie (Englesqueville-La-Percée), CORNIERE Alain (Etreham); GERVAIS Alain (Formigny-la-Bataille); BLESTEL Brigitte (Géfosse Fontenay); ANQUETIL Noël (Grandcamp-Maisy); Eric POISSONNIERE (Grandcamp-Maisy); ROSOUX Maryvonne (Grandcamp-Maisy); BARBANCHON Eric (Isigny-sur-Mer); DUCHESNE Agnès (Isigny sur Mer); LECHIEN Henri (Isigny-sur-Mer); LEVEQUE Anthony (Isigny-sur-Mer); MALHERBE Sonia (Isigny-sur-Mer); MAUDUIT Michel (Isigny-sur-Mer), VASSELIN Françoise (Isigny-sur-Mer); CORBEAUX Francis (La Bazoque); LENICE Bernard (La Cambe); PICANT Monique (La Folie); FOLLIOU Richard (Le Breuil en Bessin); BERTIER Guillaume (Le Molay-Littry); FURDYNA Hubert (Le Molay-Littry); LEONARD Christine (Le Molay-Littry), MARIOTTI Pascal (Le Molay-Littry), MOTTIN Brigitte (Le Molay-Littry); PHILIPPE Louis (Le Molay-Littry); DUMONT Alain (Le Tronquay); GADY-DUQUESNE Patricia (Le Tronquay); DEFONTENAY Thierry (Lison), BONHOMME Savanna (Litteau); JORET Daniel (Longueville); GUIBET Jean-Noël (Maisons); DEBAYEUX René (Monfréville); COURCHANT Albert (Montfiquet); POTTIER David (Mosles); SCELLES François (Noron La Poterie); BENICOURT Odile (Osmanville); MARTIN Jean (Planquery); LE MOIGNE Denis (Saint-Germain du Pert); MADOUASSE Denis (Saint-Laurent-sur-Mer); BEAUSIRE Marc (Saint Marcouf de Rochy); GUÉROULT Suzanne (Saint Pierre du Mont); CATHERINE Catherine (Sainte Honorine de Ducey), DORAND Erick (Sainte Marguerite d'Elle), COLASSE Jean (Sallen); DEWAELE Aurore (SAON); RENAUD Frédéric (Tour en Bessin); PERIOT Loïc (Trévières), PACARY Bernard (Trungy); de BELLAIGUE Antoine (Vierville sur Mer).

Absents et absents excusés :

AIMABLE Benoit (Surrain); BAUDA Alain (Aure sur Mer); CAMBRON Michel (Tournières); CHICOT Alexandre (Castillon); D'ANDIGNE Gérard (Bernesq); DUFOUR Mireille (Trévières); FAUVEL Michel (Canchy); GELHAY Simone (Grandcamp-Maisy); GOUYE Aurélie (Isigny sur Mer); KIES Laurent (Isigny-sur-Mer); LEBIGRE Alain (Foulognes); LECOINTRE Camille (Le Molay-Littry); LECONTE Emmanuelle (Sainte Marguerite d'Elle); LECORDIER Nicolas (Rubercy), LEFEVRE Pierre (Mandeville-en-Bessin); LEPELLETIER Serge (Saint Paul du Vernay); PACARY Christophe (Saint Paul du Vernay); SEBERT Pierre (Saonnet); SURET Erick (Saint Martin de Blagny).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DUFOUR Mireille (Trévières) a donné pouvoir à Loïc PERIOT (Trévières); GELHAY Simone (Grandcamp-Maisy) a donné pouvoir à Maryvonne ROSOUX (Grandcamp-Maisy), BAUDA Alain (Aure sur Mer) est suppléé par Jean-Marie GROULT; CHICOT Alexandre (Castillon) est suppléé par Dominique DESAULTY, FAUVEL Michel (Canchy) est suppléé par Jean-Paul BUCAILLE; SEBERT Pierre (Saonnet) est suppléé par Hubert VINCENT.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'Isigny-Omaha Intercom a été approuvée par délibération du 18 mars 2021.

Une procédure de modification simplifiée du document a été engagée par arrêté du Président n° 0626-2021 en date du 12 décembre 2021, conformément à l'article 42 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) qui permet de recourir à la procédure de modification simplifiée du PLU prévue aux articles L.153-45 à L.153-48 du code de l'urbanisme. La procédure a pour objet d'intégrer les dispositions de la loi ELAN suite à l'approbation de la modification simplifiée du SCoT du Bessin en ce qui concerne la loi Littoral.

Par délibération du 6 avril 2023, le Conseil Communautaire a d'Isigny-Omaha Intercom a défini les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification, et les a portés à la connaissance du public 8 jours avant le début de la mise à disposition par la publication dans un journal diffusé dans le Département et par l'affichage d'un avis dans toutes les mairies des communes littorales concernées par la procédure ainsi qu'au siège de la Communauté de communes et à l'antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille.

Des registres destinés à recueillir les observations du public ont été mis à la disposition du public dans toutes les communes littorales concernées, le dossier de modification du PLUi était consultable à l'antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille ainsi qu'à la mairie de Grandcamp-Maisy aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Par ailleurs, le dossier de modification simplifiée du PLUi était également consultable sur internet et le public pouvait déposer ses observations sur un registre dématérialisé ouvert à cet effet ou par mail à l'adresse indiquée sur l'avis.

Les personnes publiques associées ont reçu le dossier de modification simplifiée.

La mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée s'est tenue du vendredi 26 mai à 9h00 au lundi 26 juin 2023 à 13h. Des observations du public ont été déposées, soit par mail, soit dans les registres dédiés.

Les demandes ou remarques pouvant relever de la présente procédure ont été prises en compte et le projet de PLUi sera ajusté pour intégrer ces évolutions suivantes puisqu'elles n'impactent qu'à la marge le tableau de surface :

- Ajustement du périmètre du rivage de Vierville-sur-Mer (site n°17) identifié comme village à contenir dans sa partie Est qui semble présenter une extension limitée qui apparaît comme contradictoire avec les risques littoraux présents à cet endroit ;
- Ajustement du périmètre du secteur Le Vignet de Cabourg sur la commune d'Aure-sur-Mer, identifié comme village par le SCoT, afin d'ajouter la partie Sud du village ;

- Ajustement du zonage du rivage de Saint-Laurent-sur-Mer afin de réserver 1000m² de l'unité foncière en Uh en préservant ainsi une taille suffisante aux besoins d'aménagement du musée.

Un bilan de la mise à disposition est annexé à la présente délibération. Il précise les remarques formulées et les réponses apportées par la collectivité à chacune des observations.

Conformément au code de l'urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies des communes concernées. Une mention de cet affichage est insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La délibération et le dossier seront consultables au format papier à l'antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille

La Commission Aménagement consultée et entendue,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** la modification n°2 (version simplifiée) du PLUi d'Isigny-Omaha Intercom ;
- **Autorise** le Président ou les Vice-Présidents à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,  	Le secrétaire de séance, Albert COURCHANT 
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Certifié exécutoire par le Président,

Compte tenu de la réception en Sous-préfecture le

Et de la publication